

AVIS N° 86/26

Séance du	29/10/2026
Intitule	Portant aménagement du calendrier des séances de négociation
Marche	la cote officielle

Article 1 :

La SGBV informe l'ensemble des Intermédiaires en Opérations de Bourse que, conformément à l'article 2, alinéa b de la décision 02/98 modifiée et complétée relative aux règles de gestion des séances de négociation, la séance de négociation du dimanche 01 novembre 2026 qui coïncide avec un jour férié sera reportée au lundi 02 novembre 2026.

Article 2 :

Le calendrier habituel des séances de négociation reprendra le mardi 03 novembre 2026.

